



MUNICIPALITE  
DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

1053 Bretigny, le 27 juillet 2015

**PREAVIS N° 03/2015**

**PREAVIS DE LA MUNICIPALITE DE BRETIGNY  
AU  
CONSEIL GENERAL**

**Cautionnement pour un emprunt de l'Association du Triage forestier  
Intercommunal Mèbre-Talent**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'Association du Triage forestier Intercommunal Mèbre-Talent est propriétaire au lieu-dit « Au Bois Dessous » du bâtiment servant au stockage des copeaux destinés au chauffage.

La Municipalité dispose d'un plafond d'endettement de Fr. 6'227'630.- et d'un plafond de risques pour cautionnements de Fr. 3'113'815.- accordés par le Conseil général.

Le 23 décembre 2013 un cautionnement de Fr. 580'000.- en faveur de l'Association du Triage forestier Intercommunal Mèbre-Talent auprès du Credit Suisse a été accordé.

Afin de bénéficier de meilleures conditions d'emprunt l'Association du Triage désire transférer l'emprunt du Credit Suisse à la Banque Cantonale Vaudoise. Cette banque demande, comme elle l'a déjà fait précédemment pour le Groupe d'Education Lausanne, que le Conseil général confirme ce cautionnement solidaire en faveur de l'Association du Triage.

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'autoriser la Municipalité à cautionner l'Association du Triage forestier Intercommunal Mèbre-Talent pour un montant total Fr. 464'000.- (ce montant a diminué suite à un subside accordé à l'Association du Triage forestier Intercommunal Mèbre-Talent).

Nous vous remercions de la prise en considération de ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

La Secrétaire :

U. LAUPER

L. BASTIDE

Adopté en séance de Municipalité le 27 juillet 2015